



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Banque européenne pour le climat

Question au Gouvernement n° 1971

Texte de la question

BANQUE EUROPÉENNE POUR LE CLIMAT

**M. le président.** La parole est à M. Vincent Thiébaud.

**M. Vincent Thiébaud.** Ma question s'adresse à M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

**Un député du groupe LR .** Et des chaudières !

**M. Vincent Thiébaud.** Dimanche aura lieu un scrutin décisif pour l'avenir de notre pays, pour l'avenir de l'Europe mais aussi pour la planète. Les députés de notre groupe soutiennent un programme ambitieux en matière d'écologie (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*),...

**M. Thibault Bazin.** C'est une blague !

**M. Vincent Thiébaud.** ...pour faire de l'Europe une puissance verte, pour qu'elle devienne le leader mondial de la transition écologique et énergétique.

**Mme Marie-Christine Dalloz.** C'est insupportable !

**M. Laurent Furst.** C'est un meeting, monsieur le président !

**M. Vincent Thiébaud.** L'enjeu climatique est l'enjeu de notre époque. Il dépasse nos frontières et nous impose d'apporter une réponse globale, une réponse européenne, à la hauteur de cet enjeu. C'est pourquoi le Président de la République a proposé la création d'une Banque européenne pour le climat, afin de développer les énergies renouvelables et les transports propres,...

**M. Thibault Bazin.** Et les taxes !

**M. Vincent Thiébaud.** ...de rénover les logements et d'accompagner la reconversion des travailleurs dans les secteurs en transition.

La Commission européenne a évalué les besoins d'investissements dans la transition écologique à près de 200 milliards d'euros par an : au moins 1 000 milliards seront donc nécessaires d'ici à 2024.

**M. Thibault Bazin.** Encore des taxes !

**M. Vincent Thiébaud.** De nombreuses personnalités, sur tous les bancs, en France et à l'international, politiques ou chefs d'entreprise, ont appelé de leurs vœux la création de cette banque. Un établissement public est en effet essentiel pour piloter les projets d'investissements rentables à long terme et vertueux pour la planète.

**M. Thibault Bazin.** Au détriment de la PAC ? Où prendrez-vous les 1 000 milliards ?

**M. Vincent Thiébaud.** Parallèlement, nous soutenons la nécessité de réorienter l'épargne des Européens vers la croissance verte et de rendre le budget européen 100 % compatible avec l'Accord de Paris. Il est de notre devoir de ne laisser à nos enfants ni dette écologique, ni dette financière. Ainsi, monsieur le ministre, pourriez-vous nous préciser les règles envisagées pour le financement, le fonctionnement et la gouvernance de la Banque européenne pour le climat ?

Pour conclure, je citerai Saint-Exupéry : « L'avenir, tu n'as point à le prévoir mais à le permettre. »  
(*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

**M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.** Vous avez raison : pour agir pour le climat, il faut le faire à tous les niveaux, du niveau le plus local jusqu'au niveau mondial, et l'Union européenne est évidemment le bon niveau pour être efficace pour le climat. Il faut le dire avant le vote des Français puisque ceux-ci voteront sur l'avenir de l'Europe dimanche prochain. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Nous ne ferons pas plus pour le climat avec moins d'Europe ! Nous ferons plus pour le climat avec plus d'Europe : c'est un choix politique fondamental.

**M. Thibault Bazin.** Elle est où, Nathalie Loiseau ?

**M. François de Rugy, ministre d'État.** Et puis, il faut dire la vérité aux Français sur ce qu'il s'est passé au Parlement européen pendant les cinq années écoulées. Les Français ont le droit de savoir que les députés du Front national n'ont même pas voté l'Accord de Paris sur le climat en 2015 ! (*Applaudissements et huées sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations parmi certains députés non inscrits.*)

**M. Éric Diard.** Vous avez peur !

**M. François de Rugy, ministre d'État.** Eh oui, mesdames et messieurs les députés ! Mme Le Pen en tête, qui était membre du Parlement européen à l'époque !

**M. Ludovic Pajot.** Vous allez perdre dimanche !

**M. François de Rugy, ministre d'État.** Pour agir plus efficacement pour le climat, pour faire plus, il faut investir plus, et nous voulons mobiliser les financements européens pour agir pour le climat.

**M. Christian Jacob.** Avec nos impôts !

**M. François de Rugy, ministre d'État.** C'est le sens de notre proposition de Banque européenne pour le climat, qui sera une évolution de la Banque européenne d'investissement. Elle sera prête à mobiliser 200 milliards d'euros par an pour des investissements concrets, partout sur notre territoire – ici un méthaniseur, là la transformation d'une entreprise pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Ce sont des investissements concrets, qui auront des retombées économiques concrètes sur notre territoire, grâce à cette Banque européenne pour le climat, à laquelle nous avons déjà commencé à travailler.

Nous avons réussi à convaincre un certain nombre de pays qui, au départ, étaient réticents à l'idée d'investissements publics. Ce seront des investissements publics, qui permettront de développer des investissements privés : ils auront un effet multiplicateur pour le climat et pour l'économie, partout dans nos

territoires. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

**M. le président.** Merci, monsieur le ministre d'État.

**M. Sébastien Leclerc.** Ministre des taxes !

### Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Thiébaud](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (9<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1971

**Rubrique :** Climat

**Ministère interrogé :** Transition écologique et solidaire

**Ministère attributaire :** Transition écologique et solidaire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 mai 2019](#)